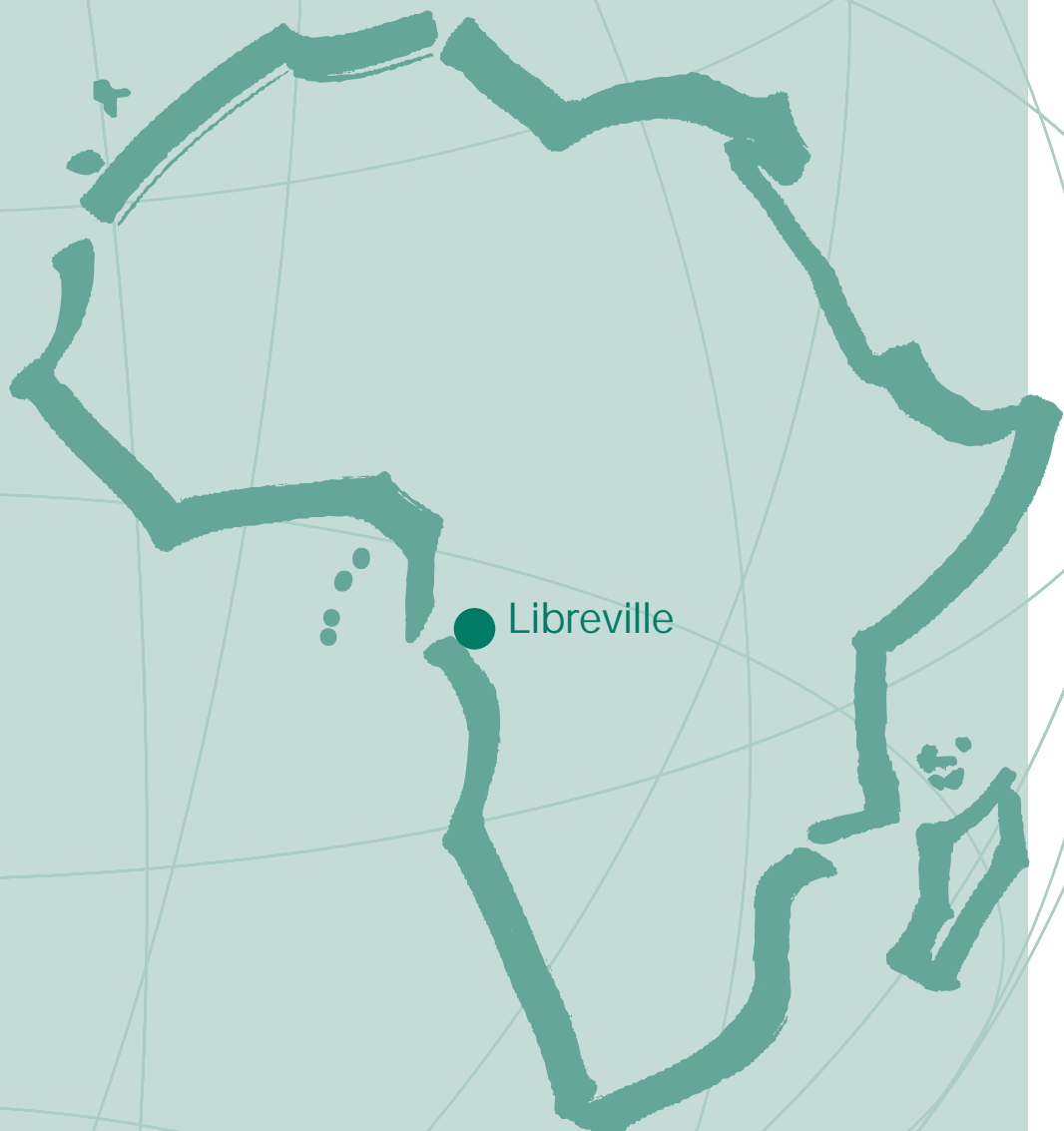


Gabon



● Libreville

chiffres clés	
• Superficie en milliers de km ² :	268
• Population en milliers (2002) :	1 306
• PIB par habitant en dollars (2002) :	3 791
• Espérance de vie (2000-2005) :	56.6

Gabon

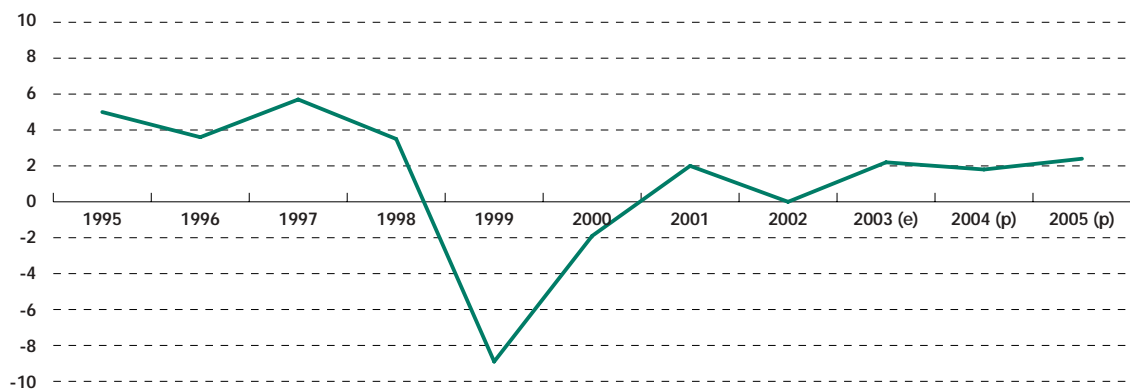
Avec le déclin de la production pétrolière depuis le pic enregistré en 1997, le Gabon est entré dans un cycle de croissance faible. Les autres secteurs ont du mal à prendre le relais. Les activités liées au bois représentent l'atout le plus sérieux de la diversification mais traversent malheureusement une crise. Malgré la stabilité politique du pays, les investisseurs potentiels sont freinés en particulier par la taille restreinte du marché domestique (1.3 million d'habitants) et par le faible développement des infrastructures qui fait de Libreville un site relativement enclavé par rapport à la sous-région. De plus, le pays manque de main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante, attirant de plus en plus de travailleurs immigrés. L'année 2003 a cependant été favorable

puisqu'elle marque une reprise de la croissance de la production pétrolière liée à l'augmentation du taux de récupération et à la mise en production de gisements modestes. Au total, la croissance du PIB est estimée à 2.2 pour cent en 2003. Elle devrait diminuer légèrement à 1.8 pour cent en 2004 et pourrait revenir à 2.4 pour cent en 2005.

Malgré l'augmentation inattendue de la production pétrolière, le pays a toujours besoin de se diversifier et d'investir dans le domaine social.

L'année 2004 devrait permettre au Gabon d'engager un nouveau programme avec le FMI qui ouvrirait la voie d'un traitement de la dette du pays et créerait un effet de levier sur l'aide extérieure. Le Gabon a toutefois

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



Source : Données de la Direction générale de l'Économie ; calcul des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

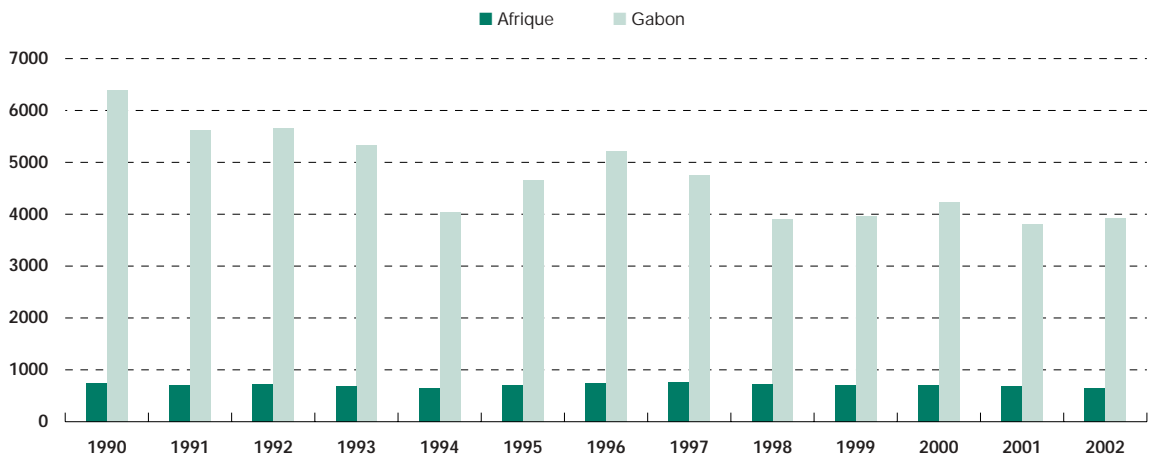
amorcé un net désendettement depuis 2000 en réduisant massivement ses arriérés vis-à-vis de l'extérieur. Ce désendettement passera également par une amélioration de la gestion des ressources publiques et par une plus grande transparence dans un contexte de poursuite du désengagement de l'État. Mener ces réformes à bien est sans doute le défi le plus difficile à relever dans ce pays confronté à un chômage relativement élevé et à l'émergence de fortes tensions sociales. En effet, malgré ses richesses et un revenu moyen par habitant proche de 4 000 dollars, le Gabon

présente des indicateurs sociaux dégradés et la pauvreté semble s'être aggravée.

Développements économiques récents

Le déclin de la production pétrolière depuis 1997 a marqué l'entrée du Gabon dans un cycle de croissance instable. Compte tenu de la contribution réduite des

Figure 2 - PIB par habitant au Gabon et en Afrique (en dollars courants)



Source : FMI.

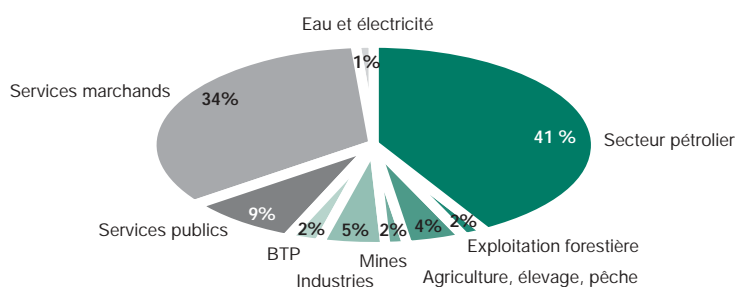
activités hors pétrole au PIB et de leur faible dynamisme en 2002 (+0.2 pour cent) et 2003 (estimée par les autorités à +0.5 pour cent), la production pétrolière (-2.3 pour cent en 2002 et estimée à +6.9 pour cent en 2003) a constitué le moteur principal de la croissance gabonaise sur les deux dernières années (nulle en 2002, estimée à +2.2 pour cent en 2003).

De fait, la production pétrolière continue de jouer un rôle clé dans l'évolution de l'économie gabonaise, qu'il s'agisse de sa contribution au PIB (44.5 pour cent en 2002), de ses effets d'entraînement ou de son impact sur les recettes fiscales. Cette dépendance suscite l'inquiétude dans un contexte de baisse de la production depuis le pic de 1997 (qui correspondait à la production maximale atteinte par Rabi, le plus gros gisement du Gabon). L'année 2003 a cependant été favorable puisqu'elle marque, pour la première fois depuis 1997, une reprise de la croissance de la production pétrolière (+6.9 pour cent, de 12.6 à 13.4 millions de tonnes de brut). Cette reprise est liée à l'augmentation du taux de récupération des fonds de gisements matures (qui atteint 42 pour cent dans le cadre de Rabi phase III) et à la mise en production de petits et moyens gisements (Étamé et Toucan notamment). La bonne orientation des prix du pétrole en 2003 a favorisé la

relance de l'exploration et de l'exploitation de puits déjà matures. Cette stabilisation ne lève cependant pas les incertitudes quant au développement à venir de la production gabonaise. Le domaine pétrolier gabonais en *offshore* peu profond est « mature » : la poursuite de son exploration devrait au mieux déboucher sur la découverte de gisements de taille moyenne. La découverte d'un nouveau « Rabi », susceptible de relancer à la hausse la production gabonaise, passera par l'exploration en *offshore* profond. A cet égard, les perspectives sont incertaines. Certes, les grandes compagnies (Total, Shell notamment) demeurent présentes et investissent dans l'exploration (l'activité de sondage sismique se maintient et l'investissement a progressé de 40 pour cent entre 2000 et 2002). Le gouvernement cherche également à favoriser l'exploration de nouvelles zones en inaugurant la formule souple des Accords d'Évaluation Technique¹. Reste que l'appétit pour l'*offshore* profond gabonais, ainsi que pour l'exploration en général, demeure pour l'instant limité : les « bonus » demandés par l'État pour l'acquisition de permis d'exploration ont considérablement baissé comparés au plus haut de l'exploration au Gabon tandis que le nombre de puits forés par les sociétés pétrolières se limite aux obligations définies par les permis d'exploration (c'est-à-dire aux « puits d'incitation »).

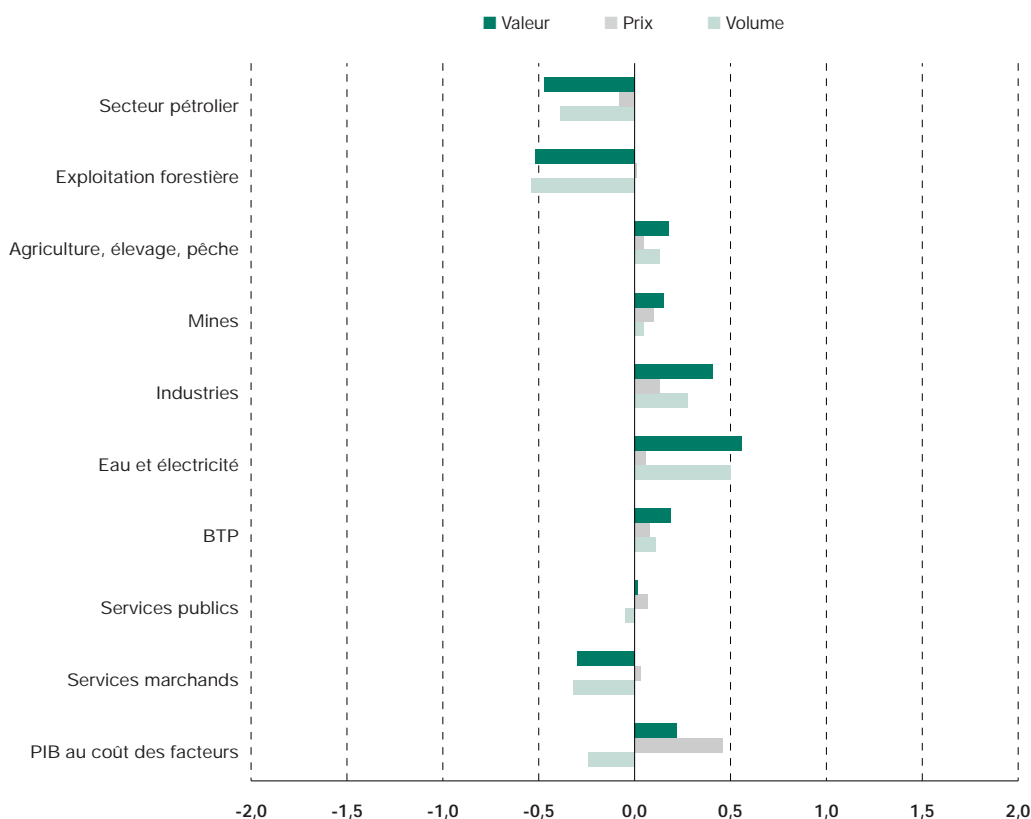
1. Formule inaugurée avec le Sud-africain SASOL et signée ensuite avec le raffineur chinois SINOPEC (février 2004), l'AET précède l'attribution d'un contrat d'exploration et de partage de production (CEPP) et, contrairement à ce dernier, est caractérisé par l'absence de « bonus » à payer à l'entrée.

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2002



Note : Le secteur pétrolier comprend l'activité de production du pétrole brut, le raffinage et la recherche, les services pétroliers.
Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Économie.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Économie.

La production de bois pourrait constituer une voie de diversification pour l'économie gabonaise, compte tenu du potentiel forestier dont dispose le pays. Pourtant, malgré des effets d'entraînement importants sur l'économie, en particulier par le biais de l'emploi (entre 20 et 30 pour cent de la population active), son poids dans le PIB demeure très limité (2 pour cent en 2002).

De fait, la production de grumes traverse une période de crise depuis 2001 : elle aurait chuté de 4.4 pour cent en 2003, après s'être effondrée de 20.6 pour cent en 2002.

Les raisons de cette crise sont multiples. D'une part, l'organisation et les modalités de régulation de la filière bois semblent inadéquates. Le monopole de

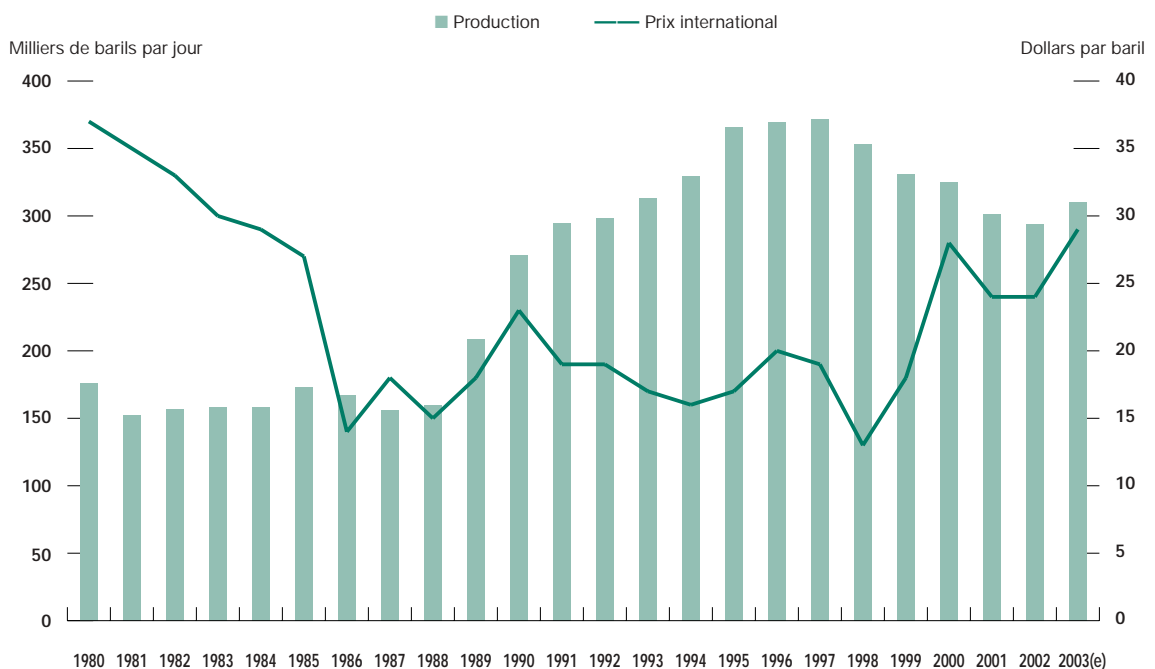
commercialisation des grumes d'Ozigo et d'Okoumé par la Société nationale de bois du Gabon (SNBG) est contesté par les grandes sociétés forestières qui dénoncent son inefficacité et ses coûts de gestion très importants qui la pousseraient à pratiquer des prix de vente élevés sur le marché international et de très loin supérieurs aux prix payés aux producteurs. Les opérateurs privés soulignent également les coûts associés à la gestion de la société portuaire, l'OPRAG (Office des ports et rades du Gabon), au transport ferroviaire, à l'augmentation du prix du carburant au cours des dernières années et au durcissement des conditions de circulation des grumiers. L'opacité dans l'application des dispositions, par ailleurs ambitieuses, sur l'aménagement durable des exploitations contenues dans le code forestier adopté fin 2001 et une fiscalité peu incitative sont également dénoncées par les forestiers. Dans ce contexte, la forte augmentation de la fiscalité (en particulier de la taxe de superficie) prévue par la loi de finances 2002 a amené les opérateurs à s'engager dans une grève fiscale en 2002 et 2003 (suspendue début 2004).

concurrence internationale, à des coûts de transport en bateau-grumiers élevés et à des prix d'exportation peu favorables (-5 pour cent en francs CFA du fait de la forte appréciation de ce dernier face au dollar). Les bailleurs de fonds poussent donc les autorités gabonaises à restructurer le secteur. Celles-ci se sont engagées, fin 2003, auprès du FMI, à procéder à un audit de la SNBG et des coûts dans la filière. Des réflexions sont également en cours pour transformer la SNBG en une chambre de commerce dont le rôle se limiterait à la régulation du secteur (attribution des quotas de coupe) et à la commercialisation du bois pour les seuls petits producteurs. La crise de l'exploitation forestière a poussé les professionnels du secteur à se diversifier et à développer davantage leurs activités de transformation du bois qui bénéficient d'une fiscalité plus avantageuse et échappent au monopole de commercialisation de la SNBG. L'industrie de déroulage du bois, par contraste avec la production de grumes, a ainsi progressé de 19.7 pour cent en 2003.

Les inefficacités de la filière gabonaise entament sa compétitivité alors qu'elle doit faire face à une forte

Le développement de l'exploitation minière (2 pour cent pour cent du PIB en 2002, une croissance estimée à 4.8 pour cent en 2003) constitue également une piste

Figure 5 - Evolution de la production et des prix du pétrole au Gabon



Source : Energy Information Administration, Direction générale de l'économie (production) et Banque mondiale (prix international).

de diversification pour le Gabon qui est l'un des principaux producteurs mondiaux de manganèse depuis le démarrage du site de Moanda exploité par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog). Des investisseurs brésiliens seraient intéressés par l'exploitation d'un second gisement, celui d'Okondja dans le sud-est du pays. En outre, une vaste campagne d'évaluation des ressources minières a notamment mis en exergue un potentiel pour l'exploitation du fer, du niobium et des phosphates. La mise en exploitation de ces sites suppose cependant d'importants investissements (infrastructure ferroviaire dans le cas d'Okondja) et dépendra de l'évolution des prix internationaux.

La contribution de l'agriculture à la formation du PIB gabonais a progressivement décliné au cours des dernières décennies (de 16 pour cent en 1964 à 4 pour cent en 2002) en raison du désintérêt des autorités et de la population pour cette activité suite à la découverte des ressources pétrolières du pays. L'urbanisation rapide (en 1999, le taux d'urbanisation était de 76.8 pour cent) et le déficit d'hommes adultes en zone rurale (83 hommes pour 100 femmes, contre 102 dans les centres urbains) ont fait le reste : la pression démographique en zone rurale est faible et ne favorise pas une extension des terres agricoles. Enfin, il n'existe pas de traditions agricoles fortes, notamment pastorales, au Gabon. Dans ces conditions, 59 pour cent des besoins alimentaires du pays sont couverts par les importations. Les plantations de cacao et de café n'ont pas été entretenues ; la production maraîchère, assurée par la Société Agricole de Port-Gentil, Agripog (qui se trouve dans une situation financière très difficile), souffre de l'obsolescence de l'outil de production ; les sociétés parapubliques d'élevage Sogadel (Société Gabonaise de Développement de l'Élevage) et Siaeb (Société Industrielle d'Agriculture et d'Élevage de Boumango) ont été mises en liquidation. Appuyé par les bailleurs, le gouvernement cherche aujourd'hui à réagir : Hevegab (Société de Développement d'Hévéaculture au Gabon) et Agrogabon (Société de développement de l'Agriculture au Gabon, spécialisée dans le palmier à huile) ont été modernisées en vue de leur privatisation imminente, tandis que l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) cherche à augmenter la production maraîchère en zone périurbaine. En 2003,

la production agricole aurait progressé de 2.4 pour cent d'après les autorités.

Le développement industriel du pays a également pâti du rôle moteur accordé au secteur pétrolier : la contribution de l'industrie au PIB était de 9 pour cent en 2002. Cette faiblesse est liée à une absence d'incitations imputable à l'existence d'une rente pétrolière et à une structure de coûts de production élevés. Outre l'exploitation industrielle du bois, l'activité industrielle se résume à l'agroalimentaire, au raffinage, au BTP et à la production d'électricité. Si ce dernier secteur, tiré par une demande croissante des centres urbains, se porte bien (+3.8 pour cent estimé en 2003), il en va différemment du raffinage (-4.9 pour cent) qui souffre de l'obsolescence de l'outil de production. Le BTP (-15 pour cent) pâtit quant à lui de l'absence de grands programmes publics d'investissement et des difficultés financières de l'État. Ces dernières, et les arriérés de paiement qui lui sont imputables, sont génératrices d'incertitudes pour l'ensemble des opérateurs industriels.

Le secteur tertiaire représentait 43 pour cent du PIB gabonais en 2002. Si son dynamisme a été relativement faible en 2003 (estimé à +0.4 pour cent), le secteur des transports et les télécommunications ont tiré leur épingle du jeu (+3 pour cent) : l'émergence de nouvelles compagnies aériennes (Air Max, Avirex) prenant le relais d'Air Gabon sur des lignes intérieures n'est sans doute pas étrangère à la forte progression du nombre de passagers (+14.1 pour cent) et du volume de fret transportés (+87 pour cent), tandis que le dynamisme de la téléphonie mobile (+24.4 pour cent d'abonnés en 2003) a tiré l'ensemble du secteur des télécommunications. Le secteur banque et assurance a progressé de 2.7 pour cent en 2003.

Les pouvoirs publics ont affiché leur ambition dans le secteur du tourisme, dont l'activité est aujourd'hui négligeable malgré un potentiel éco-touristique important, avec le soutien des bailleurs (par exemple par l'Union européenne par le biais du Programme « Ecofac » de conservation et d'utilisation rationnelle des forêts d'Afrique centrale). Treize parcs nationaux ont ainsi été créés. Mais, dans ce domaine, tout reste

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Production pétrolière	45.3	52.9	45.9	44.5			
PIB hors pétrole	60.8	52.7	59.9	60.2			
Formation brute de capital	23.7	21.8	25.8	24.4	22.9	22.8	23.6
Publique	5.5	2.9	4.7	4.0	3.9	4.0	4.2
Privée	18.2	18.9	21.0	20.5	19.0	18.8	19.4
Consommation finale	52.7	43.8	50.9	52.3	54.3	55.3	56.0
Publique	14.1	9.5	11.5	10.9	10.8	10.5	10.3
Privée	38.6	34.3	39.4	41.4	43.5	44.7	45.8
Solde extérieur	23.6	34.3	23.3	23.3	22.8	22.0	20.4
Exportations	57.5	67.0	59.0	58.0	57.0	55.5	54.0
Importations	-33.9	-32.6	-35.7	-34.7	-34.1	-33.5	-33.6

Source : Données de la Direction générale de l'Économie et de la Direction générale de la statistique et des études économiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

à faire, qu'il s'agisse de la mise en place d'infrastructures aujourd'hui quasi inexistantes, de l'amélioration de la desserte aérienne du Gabon ou encore de l'assouplissement des formalités d'entrée dans le pays pour les touristes.

Le poids des investissements liés au pétrole dans l'économie gabonaise explique que le taux d'investissement soit supérieur à 20 pour cent (13.6 pour cent pour les seuls investissements pétroliers en 2002), un taux exceptionnellement élevé en Afrique. Après avoir fortement progressé entre 2000 et 2002 (+40.7 pour cent), l'investissement dans le secteur pétrolier se serait un peu relâché en 2003 (recul estimé à 6.6 pour cent). Les exportations de pétrole expliquent largement la contribution positive du commerce extérieur à l'évolution du PIB en 2003. L'investissement privé, après une forte progression jusqu'en 2001 (dans l'industrie du bois et les mines notamment) a reculé en 2002 (-2.5 pour cent) et aurait également baissé en 2003 (-5 pour cent). Cet essoufflement traduit en partie les inquiétudes du secteur privé (situation économique difficile, arriérés de l'État, baisse de la demande publique). Les difficultés de l'exploitation forestière, dont la rentabilité avait permis au cours des années passées d'amortir les investissements réalisés dans l'industrie du bois, ont également contribué à ce recul. En 2004, la croissance

devrait demeurer modeste (1.8 pour cent) avec une croissance quasi nulle des investissements privés : les investissements pétroliers devraient être de nouveau en recul (les prix du pétrole devraient rester stable ou légèrement fléchir en 2004 et 2005), tandis que l'investissement hors pétrole devrait bénéficier d'un climat des affaires plus favorable, lié notamment à la conclusion possible d'un accord de confirmation avec le FMI et à la mise en place du club de Libreville pour le règlement de la dette intérieure.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Le Gabon fait partie de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale et doit à ce titre respecter un certain nombre de critères de convergence. En 2003, il respecterait tous les critères. Cette situation représente une amélioration par rapport à 2002 où le pays avait accumulé des arriérés. Le solde budgétaire de base² se consoliderait avec des perspectives de recettes pétrolières meilleures que prévu. Toutefois, tout en respectant le critère communautaire, des tensions inflationnistes ont ressurgi en 2003 après une quasi stabilité des prix en 2002.

2. Recettes totales (hors dons) – dépenses totales + investissements financés sur ressources extérieures.

Des discussions avec les services du FMI ont démarré mi-2003 pour la signature d'un accord. Le Gabon n'a pas eu de décaissement du Fonds depuis 2000, date du dernier programme qui n'a pu être achevé pour cause de dérapage des dépenses. Mi-2003, les autorités gabonaises se sont engagées auprès du FMI à respecter un cadrage minimal des finances publiques et un certain nombre de réformes structurelles dans le cadre d'un programme de référence (SMP, *Staff Monitored Program*) pour une durée de quatre mois. Un accord de confirmation de 15 mois devrait être signé mi-2004 pour un montant de 90 millions de dollars. S'il se déroule bien, ce programme ouvrira la voie à un programme plus long, de type mécanisme élargi de

crédit, davantage à même d'aider le Gabon à relever les défis structurels de l'après-pétrole.

En 2002, l'excédent global structurellement élevé au Gabon s'est stabilisé à 3.5 pour cent du PIB après avoir nettement baissé en 2001, compte tenu de la croissance nulle enregistrée par le pays. Il s'est également accompagné d'un fort mouvement de désendettement : 13.8 pour cent des recettes ont servi au paiement des intérêts de la dette de l'État et environ 22.3 pour cent au remboursement du principal. Toutefois, ce résultat qui correspond au respect d'obligations contractuelles sur sa dette extérieure a contribué à l'apparition de tensions budgétaires qui se sont d'ailleurs reproduites

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Recettes totales (avec dons)^a	29.5	33.4	34.0	31.6	32.3	31.7	31.2
Recettes fiscales	10.8	10.4	11.2	12.4	12.5	12.5	12.6
Recettes pétrolières	17.9	22.5	21.8	17.7	18.3	17.7	17.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	26.7	21.7	30.8	28.1	23.3	23.5	22.5
Dépenses courantes	21.2	18.6	24.9	19.9	19.4	19.5	18.3
<i>Sans les intérêts</i>	<i>12.7</i>	<i>12.8</i>	<i>16.1</i>	<i>15.5</i>	<i>15.4</i>	<i>15.1</i>	<i>14.8</i>
Salaires	7.2	6.0	6.4	6.4	6.3	6.1	5.9
Paiements d'intérêts	8.5	5.9	8.8	4.4	4.0	4.3	3.6
Dépenses en capital	5.5	2.9	4.7	4.0	3.9	4.0	4.2
Solde primaire	11.3	17.5	12.0	7.9	13.0	12.6	12.3
Solde global	2.8	11.7	3.2	3.5	9.0	8.3	8.7

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du Trésor public ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

en 2003 (rallongement des délais de paiement aux entreprises du BTP, accumulation d'arriérés intérieurs, retard dans le paiement des bourses des étudiants). L'État doit notamment environ 8 milliards de francs CFA, soit 13.6 millions de dollars au fournisseur national d'électricité.

Concernant le secteur pétrolier, l'effet de la hausse du prix du baril en dollar (+16.6 pour cent) a été neutre sur les finances publiques gabonaises en 2003 en raison de la dépréciation de même ampleur (16.6 pour cent) du dollar. De plus, malgré la hausse inattendue de +6.9 pour cent de la production de pétrole, les recettes sont estimées en baisse de 6.3 pour cent pour s'établir à 570.2 milliards de francs CFA, soit 973 millions de

dollars. Les recettes hors pétrole se sont stabilisées avec un résultat de 478.9 milliards de francs CFA, soit 817.5 millions de dollars, en deçà de l'objectif inscrit au budget. La contestation de la réforme de la fiscalité forestière par les acteurs de la filière s'est traduite par un manque à gagner de 8 milliards de francs CFA (13.5 millions de dollars) pour l'État.

Parallèlement, les dépenses totales ont diminué à la faveur d'une réduction des dépenses de transferts et de l'absence de coûts sociaux (en 2002, la restructuration de Air Gabon et le renflouement de la Caisse nationale de sécurité sociale avaient coûté 6.1 points de recettes). L'État a versé seulement 18.1 milliards de francs CFA, soit 30.8 millions de dollars (contre 38.3 milliards en

2002, soit 54.9 millions de dollars) au titre des subventions aux entreprises publiques, dont 12 milliards de francs CFA (20.4 millions de dollars) pour Gabon Poste. Cependant, malgré une stabilisation des salaires des fonctionnaires depuis 1995, la masse salariale a enregistré un dérapage de 3.9 pour cent. Ces débordements sont issus de la régularisation de la situation administrative des fonctionnaires recrutés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité ainsi que des recrutements effectués dans le cadre du renforcement de plusieurs institutions (Assemblée nationale, Conseil d'État, Cour constitutionnelle, Cour des comptes, Cour de cassation) et de la création de divers conseils (Conseil économique et social, Conseil national de la communication et celui de la garde républicaine). Par ailleurs, conformément aux engagements pris dans le cadre du programme intérimaire, l'État a pu honorer ses échéances courantes vis-à-vis de l'extérieur. Au total, les dépenses de l'État ont diminué de 18.5 pour cent.

Le Parlement a approuvé le projet de loi de finances pour l'année 2004 en décembre 2003. Le budget présenté table sur une croissance positive pour l'exercice 2004, de 1.5 pour cent dans un contexte d'inflation maîtrisée à 2 pour cent et de renforcement de la position extérieure du pays. La politique économique du gouvernement prévoit la poursuite de l'assainissement des finances publiques en cherchant à mobiliser davantage les recettes (notamment hors pétrole) et à mieux maîtriser les dépenses. L'État devrait poursuivre ses efforts pour limiter ses factures notamment de téléphone, d'eau, d'électricité, mais aussi les frais de déplacements de ses agents par l'instauration de quotas et de plafonds de leurs dépenses. Ces mesures déjà engagées en 2003 n'avaient pas eu il est vrai un impact significatif en termes de baisse de la consommation publique. La maîtrise des dépenses se fera dans le cadre de l'informatisation du système de gestion intégré de la dépense qui bénéficiera de l'aide de la coopération française. Par ailleurs, le processus de désengagement de l'État du secteur productif se poursuivra : les privatisations prévues de Hévégab et Agrogabon allégeront déjà ses charges courantes de près de 4 milliards de francs CFA, soit près de 7 millions de dollars par an. Les dépenses de fonctionnement prévues

en 2004 (195.6 milliards de francs CFA, soit 341.1 millions de dollars) devraient rester stables.

Malgré une diminution de la dette extérieure, le Gabon a accumulé des arriérés sur sa dette intérieure en 2003 pour un montant de 150 à 200 milliards de francs CFA (soit entre 256 et 340 millions de dollars environ), mais l'État semble avoir pris la mesure du problème. En effet, un cadre concerté de négociation de cette dette a été créé début 2004 sous le nom de Club de Libreville entre l'État et les entreprises créancières regroupées pour l'occasion au sein d'un groupement d'intérêt économique. L'État s'est engagé à régler dans un délai de 120 jours maximum toutes créances présentées et reconnues par le Trésor. Si les engagements sont respectés, ce nouveau cadre de concertation permettra d'assainir la situation des entreprises et de relancer leurs activités. Il servira également à la lutte contre la corruption que l'accumulation de cette dette avait générée. Cette initiative est d'autant plus souhaitable que l'État devra bientôt chercher des financements sur le marché obligataire dans le contexte de réforme des avances statutaires de la BEAC.

Comme les autres pays de la CEMAC, le Gabon présente un taux de change fixe par rapport à l'euro et sa politique monétaire est conduite par la BEAC, ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. Après avoir été quasi nulle en 2002 (+0.2 pour cent), l'inflation a repris en 2003 à 1.8 pour cent. Des tensions sur les prix sont apparues sur le poste alimentation et sur les transports. Mais l'importance des échanges du Gabon à l'égard de la zone dollar a entraîné dans le contexte de la dépréciation de la monnaie américaine des pressions à la baisse des prix des biens importés de cette zone. A l'horizon de la prévision, l'inflation se situerait autour de 2 pour cent. En revanche, l'année 2003 s'est caractérisée par une forte amélioration des avoirs extérieurs nets du pays en raison de l'expansion des recettes d'exportation.

Position extérieure

Le commerce extérieur est peu diversifié et compte 77.9 pour cent d'exportations de pétrole, 13.5 pour cent de bois et 4.3 pour cent de manganèse. En 2003, les

exportations se sont dirigées davantage vers les États-Unis et l'Asie (Chine) au détriment de l'Afrique et de l'Europe. Du côté des importations, l'Europe reste le principal fournisseur du Gabon mais l'Asie a pris la deuxième place, reléguant les États-Unis au troisième rang. Seules les importations en provenance de l'Asie ont augmenté. Le Cameroun est le premier fournisseur d'Afrique notamment pour les produits alimentaires. Le Gabon importe principalement des machines, appareils et outillage, ensuite des produits alimentaires et boissons et enfin des produits de consommation non alimentaires.

Les exportations ont augmenté de 2 pour cent en 2003 pour s'établir à 1866.4 milliards de francs CFA, soit 3.1 milliards de dollars. Contrairement à 2002, les recettes tirées du pétrole se sont accrues (+4.8 pour cent) en raison de la hausse des volumes exportés (+5.8 pour cent), la dépréciation du dollar ayant largement compensé la hausse des cours. Plus inquiétant pour l'avenir de la diversification, malgré une hausse de 5 pour cent des volumes exportés, les exportations de manganèse ont également baissé de 13 pour cent en raison de la chute des prix de 17 pour cent en francs CFA. De même, les revenus issus du

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Balance commerciale	35.2	47.4	36.5	34.7	34.6	33.8	32.3
Exportations de biens (f.o.b.)	53.3	63.2	55.6	54.5	54.0	52.6	51.0
Importations de biens (f.o.b.)	-18.1	-15.8	-19.2	-19.7	-19.4	-18.8	-18.7
Services	-13.6	-13.6	-13.7	-11.9			
Revenu des facteurs	-14.4	-26.7	-21.6	-21.2			
Transferts courants	-4.0	-1.0	-1.0	-0.9			
Solde des comptes courants	3.2	6.2	0.3	0.7			

Source : Données de la Direction générale de l'économie ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

secteur du bois ont poursuivi leur baisse en 2003 (-10 pour cent) notamment en raison de la mauvaise orientation des cours à l'exportation (-5 pour cent). De source douanière, on note toutefois l'expansion du secteur des bois sciés (+19 pour cent) qui contraste avec la relative atonie des exportations de grumes (+3 pour cent).

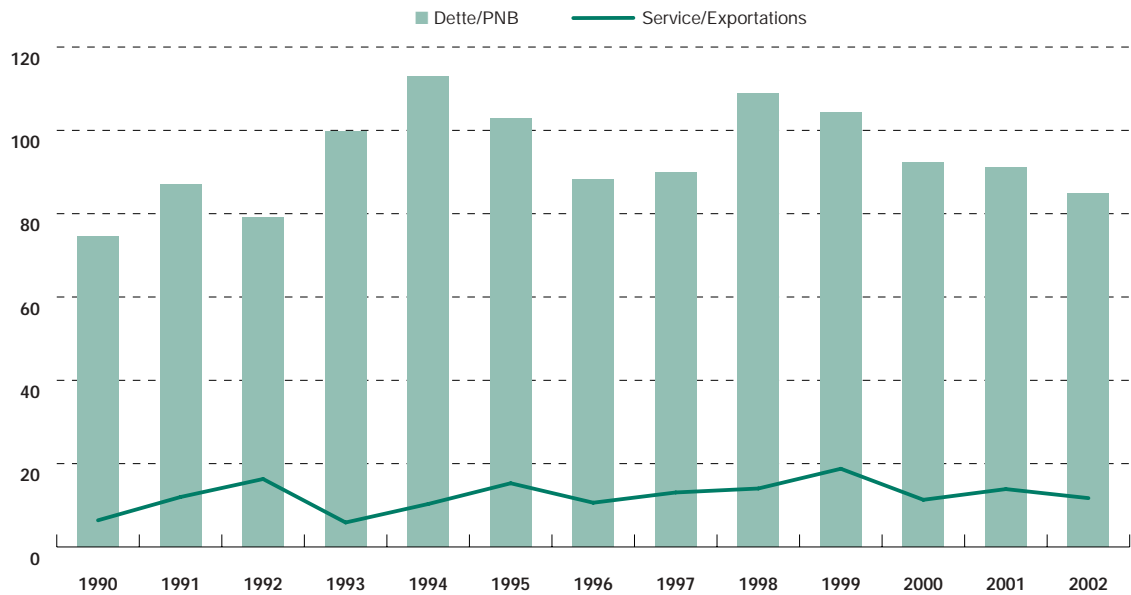
Les importations ont baissé de 2 pour cent pour s'établir à 653 milliards de francs CFA, soit 1.1 milliard de dollars. En lien avec la crise économique traversée par le pays, les importations de machines, appareils, outillage sont en forte baisse (-23 pour cent, source douanes) ainsi que les produits de consommation non alimentaires (-22 pour cent). En revanche, les achats de véhicules en provenance de l'étranger ont augmenté fortement (+19 pour cent).

Globalement, le pays est caractérisé par une balance commerciale excédentaire qui s'est consolidée en 2003 malgré la dépréciation du dollar. Le solde commercial

s'établit à 34.6 pour cent du PIB. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est renforcé et s'élève désormais à 285 pour cent. Hors pétrole, le solde commercial devient négatif à hauteur de 118.3 milliards de francs CFA (201.9 millions de dollars).

L'encours de la dette extérieure du Gabon s'est réduit de façon significative : il s'élevait à 3 534 millions de dollars en 2002, soit un ratio de 84.8 pour cent du PNB, en forte diminution (- 22 points) par rapport au pic de 1998 où il se situait à 108.8 pour cent du PNB. Le Gabon est classé comme pays à revenu intermédiaire et n'est éligible qu'aux traitements traditionnels de dette effectués par le Club de Paris ; cependant un tiers de sa dette extérieure n'est pas rééchelonnable. D'après une évaluation de la soutenabilité de la dette gabonaise effectuée par le FMI en octobre 2003, le service de la dette rapporté aux recettes budgétaires devrait atteindre un pic en 2008 avec un taux de 45.5 points. Toutefois, ce scénario est basé sur une croissance significative du

Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

secteur hors pétrole (+2.4 pour cent en 2003, +3.5 pour cent en 2005 et +4 pour cent et davantage jusqu'en 2010) qui tarde à se matérialiser. Pour un traitement sur mesure de sa dette qui répondrait mieux à un objectif de soutenabilité à long terme, le Gabon devra attendre de pouvoir bénéficier d'une nouvelle approche du Club de Paris (dite d'Evian, du nom du sommet du G8 où elle a été lancée). Mais pour cela, il devra s'être engagé à appliquer un programme agréé par le FMI et à rechercher un traitement comparable de la part des autres créanciers extérieurs.

Questions structurelles

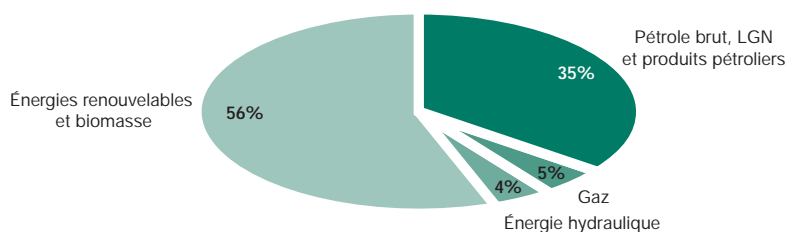
La volonté du Gabon d'obtenir le soutien des bailleurs, associée à la nécessité de diversifier l'économie, a amené les autorités à donner un nouvel élan aux réformes structurelles (dont certaines constituent des critères dans le cadre de la négociation d'un programme de confirmation avec le FMI).

Le Gabon est un pays naturellement riche en matières premières. Les principales sources d'énergie sont le pétrole, le gaz, le bois (qui fut avant le pétrole le

principal moteur de l'économie gabonaise) et l'uranium (même si la production de ce dernier minerai a été arrêtée en 1999). Une partie du pétrole est raffinée sur place par la société nationale de raffinage (Sogara) pour les besoins du marché local. Toutefois, le Gabon a besoin d'importer des produits raffinés, en particulier du gasoil. Le gaz naturel ne dessert que la ville de production Port-Gentil (il n'y a pas pour l'instant de gazoduc l'acheminant vers Libreville) et est peu utilisé. Les deux tiers servent pour la production d'énergie électrique et pour les industries locales (les brasseries par exemple) et le reste sert à la récupération du pétrole. La réinjection du gaz dans les puits est en train de s'intensifier. C'est en effet une méthode économique de récupération des poches d'huile pour les pétroliers. L'extension de l'industrie du gaz est limitée par la taille restreinte du marché domestique et le faible développement du tissu industriel à Libreville.

Pour l'heure, la fourniture d'électricité est assurée principalement par des centrales hydroélectriques (69 pour cent de la production nationale en 2003) qui alimentent les principaux réseaux régionaux de Libreville, de l'Est et du Sud. Ces trois réseaux ne sont pas connectés entre eux. Le potentiel hydroélectrique

Figure 7 - Composition de l'offre intérieure d'énergie en 2001



Source : Agence internationale de l'énergie.

est largement sous-exploité (à peine 1 pour cent). La production dans les autres centres est assurée par des centrales thermiques (gazole, fuel lourd ou gaz). Au total, la puissance installée s'élève à 346 MW (à part égale entre l'hydraulique et le thermique). En 2003, 1 315 GWh ont été produits, soit une progression de 3.8 pour cent par rapport à 2002. Ils ont ensuite été distribués à travers 3 612 km de réseau.

L'électricité au Gabon est fournie par la société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) privatisée en juillet 1997 sous la forme d'un contrat de concession pour une durée de 20 ans (depuis, l'État gabonais n'a gardé qu'une action dans le capital). Cette entreprise détient le monopole du transport et de la distribution d'électricité sur son périmètre de concession, le segment de la production étant ouvert à la concurrence. Toutefois, le périmètre de concession couvre les besoins de pratiquement toute la population (90 pour cent). Les coûts d'exploitation ont augmenté significativement entre 1999 et 2001 du fait de trois facteurs principaux : l'augmentation des prix des combustibles (gazole, fuel lourd et gaz), le recours accru à des centrales thermiques (la production des centrales hydroélectriques ne progresse pas suffisamment pour satisfaire la demande) et l'accroissement des coûts de distribution de l'énergie lié aux opérations pour améliorer le service. Les tarifs ont d'abord baissé de 17.25 pour cent en juillet 1997 au titre du rabais financier négocié lors de la privatisation par la Compagnie générale des Eaux (groupe Vivendi Environnement devenu Veolia). Ensuite, conformément au contrat, les tarifs ont augmenté selon une formule de révision tarifaire trimestrielle (fonction des prix du combustible, de la main-d'œuvre locale, des biens importés et de l'inflation locale) prévue au contrat.

Mais ils n'ont toujours pas rattrapé leur niveau de 1997, aussi le coût de l'électricité n'est-il pas perçu comme élevé par les entreprises. Il convient de noter que la régulation se fait par le contrat; il n'y a donc pas d'agence à proprement dit pour ce secteur.

La SEEG s'est engagée à obtenir un certain nombre de résultats quinquennaux en terme de taux de desserte dans les villes principales et dans les centres ruraux, et doit aussi créer un certain nombre de nouveaux centres à desservir. En 2000 (dernière date de revue des objectifs), les taux de dessertes avaient dépassé les objectifs (74 pour cent à Libreville contre un objectif de 73 pour cent, 91 pour cent à Port-Gentil contre 83 pour cent par exemple). Quatre-vingt-neuf pour cent des centres ruraux isolés étaient desservis mais aucun nouveau centre n'avait été électrifié sur les 30 prévus. Depuis, 5 nouveaux centres ont toutefois été réalisés. La SEEG doit investir 400 milliards de francs CFA (environ 682 millions de dollars) sur la période 2004-2017 pour des projets eau et électricité, parmi lesquels l'amélioration du réseau de distribution. Elle doit surtout réaliser l'interconnexion entre Libreville et Port-Gentil afin de valoriser le potentiel gazier et de mieux utiliser les capacités de production thermiques existantes à Libreville et à Port-Gentil (3 turbines de 21 MW sont sous-employées à Libreville et une à Port-Gentil). Cette solution est moins économique que l'extension des capacités hydroélectriques dont la durée de vie excède largement celle de la concession et qui nécessite des financements très lourds (minimum 100 milliards de francs CFA). Toutefois, elle pourrait être rentabilisée avant la fin de la concession de la SEEG et reste préférable à la construction de centrales au fuel en termes de pollution.

En matière de privatisation, une opération majeure devrait intervenir début 2004 avec la session conjointe d'Hévégab et d'Agrogabon au groupe belge NV Siat S.A. Une tentative de privatisation des deux sociétés en 2000 était restée infructueuse. Dans le cas d'Hévégab, l'État a mis en place un plan social et a procédé à une réhabilitation de l'outil de production. Ces mesures et une remontée des cours mondiaux du latex ont rendu l'entreprise plus attractive. Dans le cas d'Agrogabon, l'État gabonais a dû réinjecter 1 milliard de francs CFA (1.7 million de dollars) pour remettre sur pied l'outil industriel laissé en mauvais état par le mandataire malaisien déchu, Winnerpac. L'État gabonais prendra à sa charge la dette cumulée des deux sociétés (10 milliards de francs CFA, soit 17 millions de dollars environ) tandis que la cession lui rapportera environ 2.7 milliards de francs CFA (4.6 millions de dollars). Les trois principales sociétés dont la mise en œuvre de la privatisation prend du retard sont Gabon Télécom, le chemin de fer et Air Gabon. Le FMI et la Banque mondiale souhaitent en particulier une privatisation rapide de Gabon Télécom, mais celle-ci a déjà été reportée à plusieurs reprises. Le gouvernement a pourtant arrêté une stratégie, celle d'ouvrir 35 pour cent du capital du groupe à un partenaire stratégique qui s'en verrait confier la gestion (puis de céder le reste du capital deux ans plus tard). Mais un litige entre Gabon Télécom et sa filiale de téléphone mobile Libertis sur la facturation des coûts mutuels d'interconnexion retarde l'ouverture du capital du groupe. Dans le cas du chemin de fer, la cession de l'Office du Chemin de fer Transgabonais (OCTRA) qui exploite la ligne Libreville-Franceville est suspendue à la résolution du litige opposant l'ancien concessionnaire Transgabonais, regroupant essentiellement des forestiers, et l'État gabonais. La Setrag (Société d'Exploitation du Transgabonais), filiale de la Comilog, qui avait succédé au groupement transgabonais en mai 2003, a donc vu son mandat de gestion prorogé de 18 mois en janvier 2004. A terme, les parties prenantes s'accordent sur la nécessité d'élargir le capital de l'OCTRA aux principaux utilisateurs (Comilog pour l'évacuation du manganèse et les forestiers). La privatisation de Gabon Poste et Air Gabon ne devrait pas intervenir prochainement : le secteur postier, structurellement déficitaire, doit faire l'objet d'une évaluation sectorielle préalable tandis que

la restructuration d'Air Gabon est loin d'être achevée (modernisation des systèmes d'information et de contrôle de gestion, rationalisation des dessertes, etc.).

La couverture du territoire par le réseau de transport est rendue très coûteuse par la dispersion de la population, en particulier dans l'est du pays. Les conditions climatiques, qui rendent inutilisable une partie des infrastructures routières à certaines périodes de l'année, contribuent en outre à leur dégradation rapide (d'autant que la qualité des pistes et routes est parfois médiocre et supporte mal le trafic des grumiers). Cette dégradation est accentuée, y compris en zone urbaine, par le manque d'entretien et l'utilisation par le gouvernement des ressources du Fonds d'Entretien Routier (FER) au profit de la construction de nouvelles infrastructures. Les bailleurs ont de leur côté rappelé que le financement de nouvelles routes était conditionné au bon fonctionnement du FER. L'insuffisance des infrastructures routières a débouché sur la construction d'un réseau aéroportuaire dense. De nombreuses petites compagnies intérieures se sont substituées à Air Gabon lorsque la compagnie a restructuré ses lignes. L'avion reste toutefois un moyen de transport très coûteux. Les infrastructures portuaires Owendo et Port-Gentil, gérées par l'OPRAG, souffrent d'un manque d'efficacité et subissent la concurrence du port de Douala au Cameroun.

La situation des établissements bancaires et financiers gabonais est saine et les ratios prudentiels de la BEAC étaient respectés par quasiment l'ensemble des banques au 31 décembre 2003. De fait, les banques sont surliquides. Les taux brut de créances non performantes ne dépassaient pas 10.7 pour cent fin 2003 et ces dernières étaient presque entièrement provisionnées. Les infrastructures du secteur bancaire sont en cours de modernisation : le système de paiement des gros montants est mis en relation avec le système TARGET et l'informatisation et la dématérialisation des opérations de compensation entre banques gabonaises sont en cours. Cette situation saine ne doit cependant pas masquer les limites de l'activité d'intermédiation financière au Gabon. Le montant des créances douteuses a fortement progressé au cours des trois dernières années (+19 pour cent en 2003) traduisant les difficultés

financières de l'État (38.7 pour cent environ des créances douteuses) et du secteur du bois (le secteur agricole dans son ensemble concentre près de 20 pour cent des créances douteuses). La rentabilité du secteur a reculé en 2003 (-5.7 pour cent). La surliquidité des banques reflète pour sa part la faible profondeur du système financier gabonais (les crédits bruts ne représentent que 14.3 pour cent du PIB, en recul de 9 pour cent en 2003) et le manque d'opportunités générées par l'économie gabonaise (les sociétés pétrolières ne se financent pas sur le marché financier local...). Ces caractéristiques expliquent également la faible diversification du portefeuille des banques et une exposition excessive au secteur public et forestier (reflété par la répartition des créances douteuses), facteur de risque systémique. Le lancement de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BRVMAC) devrait avoir lieu courant 2004. Son évolution dépendra cependant de la progression du processus de privatisation (notamment de celle de Gabon Télécom) et du choix opéré par les opérateurs entre la BRVMAC et la place concurrente de Douala. En revanche, la remise *sine die* de la réforme des avances statutaires de la BEAC rend improbable le développement prochain d'un marché obligataire local.

L'environnement des affaires au Gabon (notamment pour les investissements étrangers) est vu comme relativement satisfaisant par les opérateurs privés, malgré l'existence d'une parafiscalité et de formalités administratives lourdes. Signataire du traité de l'OHADA, le Gabon participe aux travaux préparatoires relatifs à l'Acte uniforme sur le droit du travail qui ont mis en exergue le caractère relativement favorable aux entreprises des dispositions du code du travail gabonais par comparaison avec la plupart des autres signataires. Les autorités gabonaises travaillent également à la mise en place d'une Cour d'arbitrage nationale destinée à faciliter la résolution des litiges commerciaux. En outre, des efforts en matière de transparence sont réalisés. Un nouveau code des marchés publics a été adopté en décembre 2002 après consultation avec la Banque mondiale, une législation anti-corruption promulguée en 2003, le décret d'application de la loi sur la déclaration de patrimoine des fonctionnaires publié et une Commission nationale contre l'enrichissement

illicite (CNCEI) dotée de moyens adéquats a été mise en place. A la différence des années passées, cette législation devra être réellement appliquée. Mais dans un domaine clé, celui de la transparence en matière de gestion de la rente pétrolière, les progrès restent minimes malgré des avancées en matière d'audit des sociétés pétrolières présentes au Gabon : la gestion budgétaire des recettes pétrolières (fonds spéciaux) ainsi que la transparence des relations entre l'État et les sociétés pétrolières (contrats et appels d'offre) seront un point clef entre le FMI et les autorités gabonaises en 2004.

Contexte politique et social

Sur le plan politique, outre le maintien de la stabilité du pays, l'événement majeur au cours de 2003 a été la révision de la Constitution. Désormais, toutes les élections organisées dans le pays se feront sur la base d'un scrutin à un tour seulement. Cette révision met surtout fin à la limitation des mandats présidentiels (qui était de deux maximum) et autorise ainsi le Président Omar Bongo Ondimba à se présenter aux prochaines élections en 2005. D'après l'Assemblée nationale, à l'origine de cette proposition, cette mesure a été prise pour réduire le coût des élections et empêcher les candidatures fantaisistes. Cette révision a suscité un vif débat dans le pays et a pu être perçue notamment à l'étranger comme un recul de la démocratie. Ce qui est certain, c'est qu'elle repousse encore le débat sur la succession du Président Bongo, au pouvoir depuis 37 ans. Dans le même temps, le mécontentement grandissant parmi les syndicats (nombreuses grèves et manifestations de protestation) a conduit le gouvernement à négocier une trêve sociale en août 2003. Celle-ci a été signée le 26 septembre 2003 après négociations. Elle prévoit notamment la baisse de 15 pour cent du prix d'une centaine d'articles, non encore réalisée début 2004. Du reste, la faisabilité de cette mesure est discutable dans un contexte de libéralisation croissante de l'économie.

Il n'est pas excessif de parler d'un « paradoxe gabonais » en matière de développement social, sanitaire et éducatif. Le revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat classait le pays au 88ème rang mondial en 2002

tant que son indicateur de développement humain le situait au 117^{ème} rang. De fait, la manne pétrolière des dernières décennies n'a pas permis d'éradiquer une pauvreté qui reste très forte, en particulier en zone rurale, comme en témoignent les indicateurs de qualité de vie : à peine 55 pour cent des ménages ruraux utilisent de l'eau provenant d'une source salubre, et une majorité d'entre eux n'ont pas de logement en dur (jusqu'à 76 pour cent dans la province de l'Ogooué-Lolo). L'exode rural a également créé de forts déséquilibres en zone urbaine : ainsi, en 1999, 80 pour cent de la population de Libreville vivaient dans des quartiers sous-équipés en infrastructures de base (voirie, eau, drainage).

Autre paradoxe, malgré la richesse relative du pays, les dépenses sociales sont faibles rapportées au budget de l'État comme au PIB : les dépenses d'éducation, par exemple, ne représentaient que 4.6 pour cent du PIB entre 1998 et 2001 contre 9.3 pour cent au Botswana, un pays à revenu équivalent. Cette faiblesse des dépenses sociales est d'autant plus inquiétante que la pauvreté a semblé progresser au cours des dernières années (mais il existe peu de données récentes en la matière). L'arrêt de l'exploitation de l'uranium, le déclin des activités agricoles dans l'est du pays (élevage et plantations), les crises à répétition dans la filière bois (un gros pourvoyeur d'emplois), les restructurations liées aux privatisations et les difficultés financières de l'État (débouchant sur une stagnation de l'emploi public) ont largement contribué à ce processus. Dans ce contexte et alors qu'il n'y était pas obligé puisqu'il ne bénéficie pas de l'initiative PPTE, ni des financements de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), le Gabon a procédé à l'élaboration d'un premier document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP). En début d'année 2003, ce dernier a été remis pour discussion aux bailleurs de fonds qui, tout en saluant l'initiative, ont critiqué la faiblesse du processus participatif (la société civile gabonaise est, il est vrai, peu structurée), ainsi que l'absence de priorités bien définies et de données récentes sur la pauvreté.

La situation sanitaire est à l'image de ce « paradoxe gabonais ». L'espérance de vie à la naissance est proche de 53 ans, certes la plus élevée de la sous-région d'Afrique

centrale, mais bien en deçà des pays à revenu intermédiaire (70 ans). En outre, les indicateurs de mortalité infantile et juvénile fournis par le ministère de la Santé publique, 61 pour mille entre 0 et 11 mois et 91.4 pour mille entre 0 et 4 ans (100 pour 1000 en zone rurale), sont médiocres. En l'absence d'enquête nationale de séroprévalence, et par conséquent sur la seule base d'études géographiquement circonscrites (enquêtes de population, données hospitalières et de laboratoires), le taux de prévalence du VIH/sida dans la population adulte était estimé à 6 pour cent en 2002 par les autorités (7.7 pour cent en zone urbaine), en forte progression, dans un contexte où le recours au dépistage reste rare. L'offre de services médicaux est également défailante. En 2002, seulement 26.4 pour cent des enfants de 12-23 mois avaient reçu l'ensemble des vaccinations nécessaires (BCG, DTCOq, polio et rougeole) tandis que 35 pour cent des accouchements étaient pratiqués sans l'assistance de personnel spécialisé. L'infrastructure hospitalière est largement insuffisante (2 lits d'hospitalisation pour 1000 habitants) et dégradée : en zone rurale, la majorité des dispensaires sont en état de décrépitude avancée et ne fonctionnent plus faute de moyens suffisants. Cette situation provoque l'engorgement des hôpitaux de référence en zone urbaine, au détriment de la qualité des soins, et renforce l'inégalité zone urbaine/zone rurale en matière de couverture médicale. Cette situation ne traduit pas seulement un manque de moyens financiers, mais également l'absence d'une politique de programmation et d'évaluation des besoins sanitaires, des difficultés dans l'exécution des dépenses (en 2002, la dotation en investissement du ministère de la Santé, proche de 4.1 milliards de francs CFA, soit 5.8 millions de dollars, n'a fait l'objet d'aucun décaissement), et la priorité accordée aux hôpitaux de référence (qui absorbent 77 pour cent du budget de la santé publique) au détriment des infrastructures de soins primaires (10 pour cent du budget), les dispensaires notamment.

En matière d'éducation, le Gabon est l'un des rares pays du continent à proposer un enseignement de masse (en 1999, le taux brut de scolarisation atteignait 152 pour cent dans le primaire), gratuit et caractérisé par une scolarisation équivalente des filles et des garçons, au moins jusque dans le secondaire.

Pourtant, en termes de performances et de qualité, le système éducatif connaît de nombreuses difficultés. En 2000, d'après l'Enquête Démographique et de Santé publiée par les autorités gabonaises, 19 pour cent de la population ne savaient pas lire (49 pour cent en milieu rural) et la main-d'œuvre gabonaise est sous-qualifiée : 70 pour cent de la population active dispose d'un niveau de formation qui ne dépasse pas le certificat de fin d'études primaires. Le système scolaire est également caractérisé par des taux de rétention et de déperdition scolaire très élevés (18.3 pour cent des effectifs de l'enseignement primaire ont plus de 15 ans et seulement 56 pour cent des élèves de CM2 réussissent l'examen de passage en 6ème). Ces problèmes qualitatifs renvoient à une insuffisance de moyens et de suivi pédagogique : le délabrement des infrastructures et les sureffectifs en classe ont pour corollaire le développement de la corruption et des

passes-droits pour l'admission des élèves et une dégradation de la qualité des enseignements. Les violences estudiantines d'Owendo, en janvier 2004, ont brutalement mis ces problèmes en lumière et ont souligné les insuffisances de l'enseignement au Gabon malgré sa gratuité. De plus, la formation des professeurs est insuffisante tandis que le niveau très bas des rémunérations débouche sur un fort absentéisme professoral, voire sur des abandons et refus de postes en zone rurale (liés à la rareté et au coût élevé des logements, ainsi qu'au refus de partir dans des zones rurales enclavées). Au-delà des difficultés financières, la faible cohérence des politiques scolaires, la mauvaise gestion des carrières du corps enseignant et un élitisme qui aboutit à négliger les enseignements intermédiaires (notamment la formation professionnelle) expliquent en partie la situation difficile dans laquelle se trouve le système éducatif gabonais.

